

## Etude des impacts environnementaux d'une installation de traitement de matériaux terreux pollués

**Contexte** Les matériaux terreux pollués sont produits lors de l'assainissement d'un site contaminé, lors d'un déversement accidentel de substances polluantes ou lors d'excavation sur un chantier. Leur filière d'évacuation est décrite, selon leur teneur en polluant, dans la directive de l'OFEV sur les matériaux d'excavation. Une installation de traitement permet soit un tri et une réutilisation partielle des matériaux, soit un changement de destination des matériaux de la décharge contrôlée bioactive à la décharge contrôlée pour matériaux inertes.

**Description** Cand-Landi S.A. souhaite exploiter une installation de traitement de matériaux terreux pollués sur le site de la Poissine à Grandson. Quatre types de traitements sont prévus : voie biologique, extraction d'air, conditionnement et lavage. Les traitements par voie biologique, par extraction ou par lavage permettent un recyclage de la phase minérale et/ou une élimination des polluants. Les installations de traitements seront mises en place dans des couverts de stockage existants. Les eaux de process seront analysées et éventuellement traitées. Les émissions gazeuses seront traitées sur le site.

**Prestations**

- Description du projet technique, en collaboration avec Recyclage des sols S.A.
- Evaluation des impacts environnementaux (RIE)
- Demande de permis de construire
- Demande d'autorisation d'exploiter

Matériaux pollués (excavation du centre de la Maladière à Neuchâtel)



**Lieu** La Poissine (Grandson)

**Période** 2007

**Mandant** Cand-Landi S.A.

**Domaine(s)** EIE, déchets